CHAPITRE XVI

L'ESCLAVAGE AFRICAIN - DEUXIÈME CAMPAGNE

LE CARDINAL A ROME. — OPPOSITION POLITIQUE. — A NAPLES. — LETTRE A LA SICILE. — DISCOURS AU GESU. — A MILAN. — COMITÉS ITALIENS. — CRISE DE SANTÉ A MARSEILLE. — CHARITÉS A ALGER. — L'HIVER A BISKRA; LA FAMINE. — LE VENDREDI SAINT. — LETTRE CONTRE LA LOI MILITAIRE. — LE CONGRÈS DE LUCERNE, SA PROROGATION.

1888-1889.

Le Cardinal arriva à Rome le 20 novembre 1888. Il y venait rendre compte de sa mission à celui qui la lui avait donnée, et en même temps préparer une action politique réclamée aujourd'hui par les puissances elles-mêmes.

Au mois de septembre, le Pape avait nommé une commission de Cardinaux chargée d'étudier la meilleure manière de mener l'entreprise anti-esclavagiste à bonne fin. Mgr Lavigerie lui apportait son expérience et son activité. Il n'y avait pas huit jours qu'il était à Rome lorsque les correspondances adressées aux journaux de France annoncèrent qu'un Memorandum du Saint-Siège venait d'être envoyé aux cabinets européens, à l'effet de leur proposer la réunion d'un congrès international pour l'étude et la pratique d'une action commune contre l'esclavage. Les mêmes correspondances avaient soin d'ajouter : « Il va de soi que, dans ce congrès, le Pape sera représenté, et que son délégué aura le rang qui lui convient, c'est-à-dire le premier. »

Léon XIII était encouragé dans cet espoir par une lettre d'adhésion du prince de Bismarck, à lui adressée au nom de l'empereur d'Allemagne et en son propre nom. Le chancelier y exprimait son admiration pour l'œuvre de civilisation dont Sa Sainteté avait pris l'initiative, en ajoutant « qu'il ne pouvait faire moins que d'exprimer le même sentiment pour le zèle vraiment apostolique de l'Éminentissime Cardinal Lavigerie ».

Le Cardinal espéra trouver en Italie le même concours qu'il avait obtenu de l'Angleterre, de la Belgique, de l'Espagne et de l'Allemagne. Mais il sentait bien que, pour lui Archevêque français de Carthage et de Tunis, c'était là un terrain miné par l'envie et qui se dérobait sous ses pas. Il fallait s'y faire premièrement accepter avant de s'y faire écouter. Or, à Rome plus qu'ailleurs, le premier moyen pour cela est de n'offusquer personne, en se tenant dans l'ombre. Aussi avait-il résolu de s'enfermer soigneusement à l'hôtel de Londres, où il était descendu, en prévenant le Supérieur de Saint-Nicolas-des-Lorrains de faire savoir partout qu'il ne ferait ni ne recevrait de visites : « Servez-moi de garde du corps, mon cher ami, en annonçant que je ne m'occuperai de rien que de mon œuvre. Criez cela sur les toits. »

Peu s'en fallut cependant que le pied ne lui glissât sur le terrain politique. Il avait dû, dans l'intérêt de la publicité nécessaire à son œuvre, se laisser interviewer par quelques journalistes, avec lesquels il se montra accommodant et confiant jusqu'à une sorte d'abandon. Il leur avait parlé de la Tripolitaine comme d'un pays où le transport et la vente des esclaves étaient le plus notoirement pratiqués, et il les avait priés en conséquence de s'employer à en arrêter le cours, moyennant l'aide des religieux et des religieuses de leur nationalité qui y est prépondérante et le serait de plus en plus. Une confidence à des journalistes est un jeu périlleux. Cette fois une dépêche de Rome adressée au Journal des Débats, du 26 novembre

rapportait que « Mgr Lavigerie, se voyant la bête noire des Italiens, cherchait à se les concilier, en disant à tout venant qu'il aimait beaucoup l'Italie. Il aurait même donné à entendre qu'il la verrait sans déplaisir occuper la Tripolitaine. » Telle était la version de la Tribuna et du Popolo romano. Le Cardinal s'était-il avancé plus que de droit à ce sujet? Il ne faudrait pas s'en étonner. Toujours est-il que cette dernière phrase, sur l'avenir de l'Italie dans la Régence de Tripoli, fit scandale dans les milieux diplomatiques. Mgr Lavigerie le sentit. Dès le surlendemain, une lettre de lui au Moniteur de Rome « nia le caractère politique soit de sa personne, soit de son entretien, et finalement déclara repousser ouvertement tout ce qui, dans des relations fantaisistes de la presse, lui avait été prêté en dehors de son programme de missionnaire africain et français. » L'Agence Havas annonça cette lettre et sa teneur avant que le texte lui-même n'en parvînt à Paris.

Il était temps. Le 1^{er} décembre, M. Goblet recevait la visite d'Essad-Pacha, ambassadeur de Turquie à Paris, qui se plaignit des propos tenus par le Cardinal, comme d'une menace à l'adresse d'un État dépendant de la Sublime Porte. Le ministre des affaires étrangères put répondre que M^{gr} Lavigerie avait donné un démenti public au langage qu'on lui avait attribué, et que le ministère en avait été avisé officiellement par l'ambassade de France auprès du Vatican. Mais l'alerte avait été vive. Les journaux revinrent à la charge. La Riforma fit rage contre le Cardinal; l'Italie, la Roma cherchèrent à le discréditer. Il répondit d'abord, puis dédaigneusement il s'excusa auprès des lecteurs « de perdre si peu utilement le temps que réclamait le salut de tant

de millions de créatures humaines. »

Au fond, sa pensée plusieurs fois exprimée sur la Tripolitaine était qu'il y aurait avantage pour nous-mêmes à ce que Tripoli passât sous le protectorat de l'Italie : ce serait une satisfaction et une compensation de nature à apaiser le ressentiment qu'elle gardait de notre occupation de Tunis. Nous trouvons la trace de cette pensée dans plusieurs de ses écrits; et son secrétaire d'alors se souvient parfaitement d'une lettre politique dans laquelle le Cardinal donnait à M. Goblet la possession de Tripoli par l'Italie et du Maroc par l'Espagne comme complétant l'occupation très désirable des anciens États barbaresques par les puissances chrétiennes.

Il espéra un moment qu'un éclaircissement de lui sur sa conduite en Tunisie vis-à-vis des Italiens lui ramènerait les esprits et préparerait les voies à un meilleur accueil. Il le donna dans un Mémoire d'une vingtaine de pages, où toutes les souplesses s'entrelacent à toutes les énergies pour former un tissu d'une belle et forte contexture de style et de raison. Qu'on en juge : « Je suis Français, ditil, et c'est la France que j'ai par conséquent le plus habité et le mieux aimé dans ma vie. Mais, après la France, c'est l'Italie où j'ai le plus longtemps séjourné. Je l'ai habitée comme auditeur de Rote, j'ai appris sa langue, admiré son ciel, vécu dans l'intimité de ses habitants. Les liens ont été si étroits qu'une fois parti je n'ai plus su me passer de la revoir. Depuis bientôt vingt-six ans que je suis évêque, j'y suis revenu régulièrement chaque année, et plutôt deux fois qu'une. Il semblerait, après de tels précédents, que j'eusse dû trouver de la part de tous, dans votre pays, le respect et la paix. »

Il vient d'en être autrement. Le Cardinal se plaint alors « d'avoir vu son nom couvert, dans Rome même, d'injures, d'outrages et de calomnies. Il aurait pu s'en plaindre au monde catholique tout entier qui, à cette heure, le comble de témoignages de sympathies. Il aurait pu lui demander si c'est ainsi qu'il entend que ses évêques soient reçus quand ils se rendent auprès du saint-Père pour y remplir leurs devoirs de pasteurs, et s'il trouve qu'une telle situation soit acceptable pour lui et pour nous. Il n'a pas fait cet éclat pour ne pas augmenter les difficultés des relations internationales déjà trop tendues. Il n'entrera

pas dans une lutte publique avec ceux qui l'ont calomnié: cela ne convient pas à son caractère ni à la dignité dont l'Église l'a revêtu; mais il croit pouvoir et devoir, sans discussion aucune, présenter le tableau des actes de son

épiscopat en Tunisie. »

Ces actes, connus de nous et résumés ici, c'est sa généreuse et libérale conduite envers Mgr Suter, qu'on l'accuse pourtant d'avoir fait chasser et dépouiller! Ce sont ses achats et établissements, constructions, dépenses en Tunisie s'élevant à six millions, dont on l'accuse de s'être fait une sorte de satrapie opulente, mais dont pas un seul denier n'est resté dans ses mains. C'est surtout sa conduite envers les Italiens qu'on l'accuse de vouloir exclure du pays, qu'il aime au contraire et protège comme ses fils, qui sont en majorité dans tous les établissements diocésains, en majorité dans son grand séminaire, dans son Refuge des filles, dans son orphelinat des garçons, chez les Petites sœurs des pauvres, parmi les religieux et prêtres des paroisses rétribués par lui. Il rappelle les termes paternels de ses lettres pastorales; il rappelle les témoignages officiels que lui ont rendus les consuls italiens de Tunis. Puis, en contraste, il rappelle la conspiration des six loges maçonniques de Tunis et des 40.000 juifs qui, depuis 1882, ont comploté de ruiner son influence pastorale par la calomnie. « Cette calomnie, je ne puis espérer de la détruire, mais je suis certain que, pour les catholiques, ces courtes explications pourront suffire, et qu'après les avoir lues ils sauront que la voix qui s'adresse à eux en faveur d'une œuvre sainte et grande, est la voix d'un ami des Italiens dignes de ce nom. » Cette lettre manuscrite du Cardinal fut-elle envoyée aux journaux? Je ne sais.

Ayant essuyé le feu de cette petite guerre, il se réfugia à Naples, harcelé, irrité : c'était la fable du lion et du moucheron. Il écrivait de là, le 5 décembre, à sa procure de Rome : « Décidément les journaux libéraux de Rome sont une véritable artillerie de l'enfer. Il n'y a rien d'aussi

méchant, mauvais et menteur dans toute l'Europe ». Naples le consola. Le 13, il y tint une réunion antiesclavagiste, sous la présidence de l'archevêque son ami, le cardinal San-Felice. Il n'y parla que de l'union entre les catholiques d'Italie et de France, que d'action commune et fraternelle contre la barbarie. Le Cardinal de Naples fut le premier et généreux bienfaiteur de l'œuvre. Mais il avait déjà trop donné pour être riche. A défaut d'argent, il envoya une précieuse croix pectorale, enrichie de diamants; c'était celle qui lui avait été offerte par ses Napolitains, en reconnaissance de son dévouement pendant le choléra. « Lorsque j'ai reçu l'envoi et la simple carte écrite qui l'accompagnait, disait une lettre de Mgr Lavigerie, j'ai baisé respectueusement cette croix qui m'était offerte, et le nom de celui qui en faisait si généreusement le sacrifice pour nos esclaves noirs ». Il dénonça le fait au Courrier de Naples. Une souscription s'ouvrit, on fit une loterie dans la ville et le diocèse. La croix, ainsi rachetée, fut gracieusement rendue à l'archevêque, et le prix en fut versé au Comité de l'œuvre.

La Sicile eut son tour. Le Comité y existait constitué par l'épiscopat de l'île. Le Cardinal Celesia, archevêque de Palerme, y avait provoqué une réunion plénière pour le 5 décembre. Mgr Lavigerie s'excusa de ne pas s'y rendre; une lettre de lui le remplaça. La Sicile était illustre. Elle avait été mêlée à toutes les grandes expéditions navales et militaires accomplies, pour le nom chrétien, sur les bords ou sur les flots de la Méditerranée. La lettre du Cardinal rappela les croisades, l'établissement des Siciliens à Tripoli, à Mahédia; le martyre de sainte Olive, une Sicilienne, à Tunis. Aujourd'hui, d'autres services à rendre sollicitaient d'autres dévouements. Qui en était plus capable que ce peuple de marins et de soldats? Pourquoi par exemple, la Sicile ne serait-elle pas, mieux encore que l'îlot de Malte, l'asile des pauvres nègres arrachés à l'esclavage?

Le 20 décembre, le Cardinal était rentré à Rome. Il avait

dit de Rome, dès le commencement, « qu'un comité antiesclavagiste devant rencontrer là des difficultés toutes spéciales, il se proposait de faire appel uniquement aux dames romaines, pour les prier de le constituer elles-mêmes. » A son retour, en effet, il leur fit une conférence chez les Dames religieuses françaises de la Retraite, via della Stamperia, et les intéressa profondément, tendrement, au sort de la femme africaine. Ce fut, comme dit l'Écriture, « une étincelle courant dans une forêt de roseaux. » Rome prit feu pour cette œuvre, et les hommes demandèrent à l'éloquent Cardinal de se faire entendre, pour eux aussi, dans la riche église du Gesu.

Le 28 décembre, deux mille personnes l'y attendaient, Français, Italiens, catholiques, protestants, avec toute la presse romaine sous les armes. Le Cardinal affecta de dépouiller tout artifice de parole, afin d'écarter de lui la défiance et l'ombrage. Il apparut comme un homme accablé de sa tâche, troublé du sentiment que le sort de plusieurs millions de créatures humaines était suspendu à quelques mots de ses lèvres. Et c'était à Rome qu'il parlait, à Rome, capitale du monde, devant les représentants de tous les peuples, à Rome où l'antique servitude avait eu son empire, où la moderne rédemption allait avoir son ber-

ceau. »

Il se présentait aux Romains, aux Italiens, comme l'homme, non d'un peuple, ni même d'une religion, mais de l'humanité dont il vengeait les droits : « Voilà pourquoi, disait-il, je fais appel à tous, sans distinction de nationalités ni de partis, ni de confessions religieuses : Homo sum, et nihil humani a me alienum puto. C'est un cri qui est parti de Rome : « Je suis homme, et rien de ce qui est humain ne « m'est étranger. » Je suis homme, l'injustice envers d'autres hommes révolte mon cœur. Je suis homme, la cruauté envers les hommes me fait horreur. Je suis homme, et ce que je voudrais que l'on fît pour me rendre la liberté, l'honneur, les liens sacrés de la famille, je veux le faire pour

rendre aux fils de cette race infortunée, la famille, l'honneur, la liberté. »

Même après tant de discours et de publications, la Conférence du Gesu apporta en faveur de l'anti-esclavagisme de nouveaux faits appuyés de nouvelles pièces. Elle les tira du Blue-Book récemment publié par le Foreign-Office. Le Cardinal démontra que, nonobstant des dénégations intéressées, la traite des nègres persistait, non seulement dans les provinces musulmanes de l'Afrique, au Maroc, au Soudan, dans la Tripolitaine, en Egypte, mais dans les provinces musulmanes immédiatement soumises à l'Empire turc. Ce qu'il accordait volontiers, c'est que chez les musulmans, l'esclavage domestique était bien adouci par la place faite habituellement au nègre dans l'intérieur de la famille. Il savait que très souvent l'esclave s'attachait à elle, comme elle s'attachait à lui. Mais l'esclavage en lui-même n'en était pas moins un mal; et ce mal, le mahométisme en faisait un mal nécessaire, incurable, inséparable de ses habitudes, de ses mœurs. Le Turc donc aura beau dire : si ce n'est pas par lui, c'est pour lui que ces hommes, que ces femmes sont enlevés à leur pays parmi des horreurs sans nom; c'est pour lui, pour la garde de ses harems, que ces enfants subissent des mutilations indicibles dans lesquelles on constate que neuf succombent sur dix. Il est clair qu'il n'y aurait pas de vendeurs d'esclaves, s'il ne se trouvait des acheteurs. Tout ce sang versé retombe donc sur eux comme sur les fauteurs et les complices de toutes ces infamies et de cette barbarie.

L'auditoire était mis en cause : « C'étaient autrefois vos frères, lui disait l'orateur, c'étaient vos femmes, vos enfants, arrachés à tous nos rivages, ou enlevés de vos barques et de vos navires, ô Romains, qui subissaient les infamies que subissent aujourd'hui les noirs. C'est parce que l'esclavage est un mal nécessaire chez les musulmans que, lorsqu'il leur fut impossible de faire la traite des blancs, ils s'en dédommagèrent par la traite des noirs.

Après l'esclavage des bagnes, ce fut celui des provinces du Caucase et du Danube. Celui-là aussi a disparu à son tour. » Et l'orateur félicitait la Russie d'avoir supprimé, jusque dans les provinces centrales de l'Asie, l'odieux commerce qui alimentait naguère les harems de la Tunisie,

de l'Égypte, de Constantinople et de la Perse.

Telle est la cause qu'il défend, qu'il défendra quand même : « Qu'on se plaigne, si l'on veut, dit-il, qu'un vieillard se soit mis à parcourir le monde pour troubler son repos. Je savais ce que je faisais; et il le savait aussi, le Maître auguste de l'Église chargé d'enseigner la vérité au monde, lorsqu'il me donnait ma mission... Mais que dis-je? Ma voix va se taire bientôt, et sur ma parole passera l'oubli comme sur toute voix humaine; mais j'ai confiance dans ces autres voix, que je vous ai fait entendre : celle de Dieu, celle de la religion, celle de la nature. Bientôt s'y joindra la grande voix des peuples qui retentira comme un tonnerre, et renversera les obstacles qui s'opposent encore au triomphe de l'humanité. »

Finalement il touchait, et de quelle main légère et pacifique! au dissentiment politique de la France et de l'Italie:
« Au milieu des antagonismes qui divisent les chrétiens,
leur disait-il, il n'y a pas d'entreprise qui puisse mieux
que celle-là les disposer à oublier leurs propres querelles
et les haines du passé. Les luttes de l'Europe, si elles
revenaient, ne pourraient se terminer que par des catastrophes sur lesquelles pleureraient encore nos arrièreneveux. Laissez-moi demander à Dieu, selon l'obligation
de mon ministère, qu'il détourne ces sombres nuages qui
semblent nous menacer, et qu'en retour de votre pitié
pour nos noirs, il ranime entre tous les peuples chrétiens,
les sentiments fraternels qui ne devraient jamais cesser de

les unir. »

La main qu'il tendait aux Romains ne fut pas repoussée cette fois : « Je vous remercie, avait-il dit aux représentants de la presse italienne, de vous être rendus au pied de ma chaire, malgré tout ce qui nous divise. » Les journaux de toute nuance, que nous avons sous les yeux, furent unanimes à recommander l'œuvre et à glorifier l'ouvrier. Il est vrai qu'ils l'admiraient à l'italienne, en artistes, en dilettanti. Après avoir rappelé, sur lui, le mot fameux : « Cet homme vaut à la France une armée en Tunisie », leurs articles se répétaient les uns les autres pour célébrer son grand air, son attitude guerrière, sa majesté royale, et redire que « la cuirasse lui siérait tout autant que la pourpre, et qu'il porterait l'épée non moins bien que la crosse. »

Le mouvement gagnait donc l'Italie elle-même, comme précédemment l'Europe occidentale : « Qui eût dit, écrivait le Moniteur de Rome, qu'à son lever l'année 1889 verrait l'Europe entière, sous l'inspiration de la papauté, oublier ses rancunes pour prendre, au nom du Christ, la défense des noirs de l'Afrique centrale? » Et le journal ajoutait : « Ici, à Rome, l'héroïque apôtre des nègres a emporté la position de haute lutte. Rome lui est conquise, sans distinction de partis. »

Le 4 janvier, le Cardinal partit pour Gènes, d'où il devait se rendre à Milan.

Il avait dit au père Burtin, procureur de Saint-Nicolas des Lorrains, de le précéder dans cette dernière ville, afin d'y tout disposer pour une conférence. Il faisait froid; les journaux annonçaient qu'il y avait de la glace en Lombardie. Le Cardinal était horriblement souffrant. Le P. Burtin s'effraya de le voir partir en cet état; et se mettant à genoux près de lui, à son bureau : « Éminence, lui dit-il, un fils peut toujours adresser une prière à son père, quand il s'agit du service de l'Église. » Le Cardinal le regarda. « Éminence, de grâce, ne partez pas. Il y va de votre santé, de votre conservation, de votre vie! » Mgr Lavigerie lui fit signe de se relever : « Eh bien, mon enfant, quand j'y laisserais ma vie, quel meilleur emploi puis-je en faire que de la donner pour le rachat de ces

pauvres esclaves?... Allez, mon enfant, je me rendrai à Milan. Partez. »

C'est à Milan, en effet, que nous le trouvons, le 7, dans l'église Saint-Etienne. Une heure avant son entrée, la société milanaise avait déjà rempli l'église jusqu'au fond; et cependant un millier de personnes se pressaient encore sur la place, assiégeant les portes. A trois heures, le Cardinal parut et monta en chaire, ayant devant lui l'Archevêque, Mgr Nicora, évêque élu de Côme, le syndic, le chapitre, et une foule compacte et un peu confuse de six mille personnes. Il attendit d'abord que le silence s'établît. Mais, l'agitation continuant quand même, il leur dit avec douceur que sans doute il était bien habitué à parler dans le bruit, mais qu'aujourd'hui il était malade, et qu'on voulût bien le dispenser de faire ce grand effort dont il était incapable. Puis, un instant après, se tournant vers un point de l'église plus bruyant que les autres, il dit en italien : « Mes amis, je vous demande le silence. Si vous me l'accordez, je promets, en ma qualité de Cardinal, et avec l'autorisation de Mgr l'Archevêque, cent jours d'indulgence à ceux qui feront le sacrifice de m'écouter, malgré la presse dont ils souffrent. » On sourit, et c'est à ce prix qu'il obtint enfin une attention silencieuse.

Il se mit alors à converser familièrement en français avec ceux de ses auditeurs qui, comprenant notre langue, avaient été placés aux premiers rangs. « Il y a huit jours, mes chers frères, je n'espérais pas pouvoir vous adresser la parole, et j'ai d'autant plus de consolation de pouvoir le faire aujourd'hui. C'est le Souverain Pontife qui m'a encouragé à venir, en me disant : Allez donc à Milan, vous verrez quel bon esprit ils ont, ces Milanais, quel élan! quel cœur! quelle foi! Et le pauvre successeur de saint Augustin est venu, comme lui, à Milan, pour constater de

ses propres yeux toutes ces belles qualités!

« Je ne suis pas un orateur, je parle avec la simplicité du cœur, de la foi, de la charité. Par un sentiment d'affection pour vous, j'avais pensé d'abord vous parler dans votre belle langue; mais j'ai eu peur de la gâter, désaccoutumé d'elle comme je suis, et de manquer de respect à mon auditoire. »

Le Cardinal raconta alors les horreurs particulières à l'esclavage africain, dénonçant les marchés de l'Asie Mineure, de l'Arabie, du Soudan, où les chefs des dix ou douze principaux États ne vivent que de cet infâme trafic.

Un moment il mit le pied sur un terrain épineux. L'émotion de sa voix l'annonça par un tremblement qui venait du fond même des choses. Il parlait des rivages de
la Méditerranée. « La Méditerranée, mes frères, ses parrains lui ont donné divers noms de baptême, selon le pays
dont ils sont. On l'a appelé un lac français, un lac anglais, un lac italien. Je serais bien heureux de pouvoir le
baptiser du nom de lac chrétien, un lac que ne souillassent plus des embarcations d'esclaves, et qui n'entendît
plus les gémissements de ceux qui pleurent leurs pères,
leurs mères, leurs enfants et leur patrie, en proie aux
atrocités que je viens de vous redire. »

Le Cardinal fit un pas de plus dans cette voie. Le discours allait se terminer, lorsque redisant son regret de n'avoir pu se faire entendre, depuis le commencement, dans la langue de saint Charles : « Laissez-moi du moins le faire dans ces dernières paroles qui seront l'expression du plus cher vœu de mon cœur : ce vœu, je le fais non seulement pour le salut de mon Afrique, mais pour le salut de toutes les nations catholiques, pour le vôtre, chers Milanais : Questo voto io lo faccio, non soltanto per la salvezza della mia Africa, ma per la salvezza di tutte le nazione cattoliche, per la vostra, cari Milanesi »...

Il continua en italien, au sein de l'attention universelle cette fois : « Mes chers frères, dit-il, il me vient en pensée que, sur notre terre d'Afrique, un usage consacré par les traditions anciennes veut que, lorsque deux hommes, deux tribus, ont répandu et mêlé leur sang sur une même

terre, la guerre ne peut plus exister entre eux. Or, mes très chers frères, le vieil évêque africain qui vous parle appartient, par sa naissance, à un peuple qui a mêlé son sang avec le vôtre. Tout autour de Milan fument encore, pour ainsi dire, les champs de votre liberté, les champs de bataille de Magenta, de Montebello, de Solférino, où le sang de la France a été mêlé à celui de l'Italie. Oh! que ce sang versé garde la paix entre nos deux peuples! qu'il vous préserve des maux que la guerre entraîne après elle! Seigneur! c'est devant ces autels la dernière prière de ce pauvre successeur de saint Augustin: pour les esclaves nègres de ma pauvre Afrique, la vie, la liberté, la fin de tant d'horreurs! Pour les peuples de l'Europe, pour ces fils de saint Ambroise, la paix! la paix! la paix! » On faillit éclater en applaudissements.

Le Cardinal profita de son passage à Milan pour se faire conduire à la cathédrale et y vénérer le corps de son patron saint Charles Borromée, dont la splendide châsse fut ouverte devant lui. On l'entendit qui lui disait, le front courbé devant ces reliques : « O grand saint, allumez donc en moi une étincelle de votre ardente charité! » A la Basilique ambrosienne, il s'agenouilla de même devant le corps de saint Ambroise. On lui présenta le reliquaire spécial qui renferme le larynx du saint Docteur. Il le baisa en disant : « O Ambroise, obtenez-moi assez de voix pour que je puisse continuer de faire connaître au monde les maux dont souffre l'Afrique, cette Afrique

d'Augustin votre fils. »

L'œuvre anti-esclavagiste s'universalisait. Le Cardinal laissait des comités à Milan, à Palerme, à Naples, à Rome. A Venise, le Patriarche suscitait le même élan, par une Lettre pastorale à ses diocésains. L'évêque de Plaisance envoyait à Mgr Lavigerie les hommages et les vœux de la première ville italienne dans laquelle Urbain II avait prêché la croisade. En France, deux comités importants s'étaient fondés, l'un à Marseille, l'autre à Lyon. Un autre

s'organisait à Vienne en Autriche et à Salzbourg. Deux grandes réunions d'Alsaciens se tenaient à Strasbourg. La Société coloniale d'Allemagne adressait un manifeste anti-esclavagiste à toute la nation germanique. Une Société analogue se constituait à Genève. La Hollande groupait à Amsterdam et à Bovenkerk une Association d'ouvriers enrôlés contre l'esclavage. Ainsi M. Jules Simon pouvait dire, dans une conférence à la Sorbonne : « L'œuvre du Cardinal Lavigerie sera plus grande que celle de la destruction de l'esclavage : il aura peut-être appris aux hommes à se connaître, à s'entendre, à oublier leurs divisions et à s'unir pour la cause sacrée de l'humanité et de

la justice. »

Après Milan, le Cardinal était rentré en France. Il s'arrêta à Marseille où, le 11 janvier 1889, on l'entendit encore dans l'église Saint-Joseph. La France qu'il revoyait était pleine de son nom, mais le grand éclat de ce nom offusquait bien des yeux. Un article du Gaulois prit à tâche de jeter dans les roues de son char triomphal tout ce que la malice des jaloux colportait contre lui : il avait conseillé aux Italiens d'occuper Tripoli; il avait offert la Tunisie au Pape pour qu'il s'y taillât un domaine temporel; il s'était mis au service de Bismarck et de la politique coloniale allemande; il aspirait à la tiare et à la domination de l'Église tout entière. L'article qui formulait toutes ces perfidies était signé du pseudonyme de Veridic, que l'auteur ne se mettait guère en peine de justifier. Le Cardinal dédaigna de repousser des calomnies qui se détruisaient elles-mêmes. Il fit répondre en général dans le journal le Monde: « On voudrait, par cette série d'accusations, rendre la personnalité de Mgr Lavigerie suspecte à la fois au Saint-Siège, au gouvernement français et à la chancellerie allemande. Mener dans la presse conservatrice une telle campagne c'est faire œuvre anticatholique et antifrançaise. » Quant à ses visées ambitieuses au souverain pontificat, il faisait répondre simplement au même lieu, que « le vaste continent d'Afrique était plus que suffisant à son zèle apostolique; et que désormais l'on ne pouvait concevoir

de séparation entre l'Afrique et lui. »

Avant de rentrer en Algérie, il adressa de Marseille, le 19 janvier 1889, à M. Keller, président du Conseil d'administration, une lettre destinée à faire faire à son œuvre un grand pas en avant. Il s'agissait d'organiser un congrès général de tous les comités anti-esclavagistes réunis. Constitués par nation, indépendants les uns des autres, ils avaient d'autant plus besoin de se concerter entre eux, en vue de l'unité d'action dans la liberté et la diversité des ressources et des moyens : « J'espère, disait-il, que, ce que ne pourrait pas faire seule la voix d'un vieillard et d'un pasteur, toutes ces voix fraternelles, réunies à la

mienne, le pourront accomplir. »

En attendant, il allait demander à l'Algérie quelques semaines d'un repos nécessaire : « Il y aura demain huit mois et quatorze jours, disait la même lettre, que je débarquais à Marseille, amenant à Rome avec moi le pèlerinage africain. Depuis lors je n'ai plus ni couché un jour sous mon propre toit, ni pris place à ma propre table. C'est vous dire qu'avec les fatigues des voyages et des conférences, avec les obstacles auxquels il fallait faire face, et enfin avec ce qui pèse encore plus que tout le reste, les longues années et les travaux de ma vie, je suis à bout de forces. J'ai perdu le sommeil, l'appétit, la faculté même, je crois, de me mouvoir et de penser. Il ne me reste que celle de sentir; et je sens que, jusqu'au bout, je resterai attaché à l'œuvre de l'abolition de l'esclavage, ne croyant pas qu'il y ait, en ce monde, dans ce moment, une œuvre plus sainte et plus nécessaire. »

Ce travail avait été tel que, lorsqu'on suit ces voyages, lorsqu'on lit ces discours, ces lettres, ces mémoires, si éloquents, si documentés, si variés, lorsqu'on assiste à ces fondations et organisations de comités et sociétés par l'Europe entière, on se demande comment les jours pou-

vaient suffire à cette tâche; et on ne s'en rend compte que par son habituelle et effroyable surchage du travail des nuits.

Il n'y put résister : « Ces huit mois de prédications et de voyages, écrivait-il plus tard, m'avaient réduit à un état de fatigue extrême. Tant que ma mission n'était pas terminée, le sentiment du devoir à remplir me soutenait encore. Mais à Marseille, après ma dernière conférence, la crise que j'avais prévue dès l'origine se déclara. Au moment où je venais d'écrire la lettre par laquelle j'annonçais la première pensée de notre congrès, j'ai été frappé d'un coup grave qui pouvait m'enlever la vie. Le matin du 15 janvier, je me réveillai presque privé de mouvement. » Les médecins parlèrent dès lors d'une menace de paralysie. C'étaient les premiers craquements d'un organisme usé de travail et près de s'écrouler.

Il parut se rétablir. Il fut à Alger le 21 janvier. Son clergé l'attendait pour lui faire une ovation, à laquelle il répondit avec sa cordialité toute franche. Mais on le trouva vieilli, harassé, brisé; il se traînait avec peine. Il se fit conduire à Notre-Dame d'Afrique, qui le reçut au son de ses cloches et de la musique de ses enfants. Enfin il était chez

lui!

La plus grande des souffrances pour une telle activité eût été le désœuvrement, le désœuvrement de l'œuvre de Dieu, comme il disait dans une lettre de remerciement que, trois jours après, il écrivait à M^{me} la Supérieure du Sacré Cœur de Mustapha: « Je vous reviens tout malade, et j'ai bien besoin du secours de vos prières. Je vous demande de m'obtenir la résignation à ne rien faire, lorsque je vois qu'il y a tant à faire encore. Si le bon Dieu voulait me trouver un enfer qui fût tout à fait à ma taille, il me condamnerait à ne rien faire pour lui durant toute l'éternité: ce serait, je le sens, le plus grand châtiment qu'il pût m'infliger. Or, aujourd'hui, tout perclus de rhumatismes et de douleurs névralgiques, au retour de ma croisade, je ne peux même

plus signer de ma main la lettre que je vous adresse. Il est vrai que ce n'est pas la main qui exprime la reconnaissance, c'est le cœur; et il lui reste encore assez de vie pour dire, par votre intermédiaire, à votre révérende Mère générale combien je lui suis reconnaissant de

sa généreuse charité. »

Ne pouvant plus écrire, du moins il pouvait parler. Le 2 février, fête de la Purification de Marie, il apparut, en grande tenue pontificale, dans la basilique de Notre-Dame d'Afrique, après les vêpres. Là, debout à l'entrée du chœur, il prit la parole sur l'esclavage et les esclaves africains. Il commença par raconter qu'autrefois c'étaient leurs pères, Espagnols, Sardes, Siciliens, Français, que les pirates musulmans enlevaient sur cette mer qui était là, et qu'ils traînaient captifs à Alger. Il rappela ce mot sinistre du khédive d'Egypte : « Puisque vous nous avez empêché de prendre les blancs, il faut bien que nous prenions les noirs. » Les noirs paient donc pour vous, mes chers frères, ils sont votre rançon, et vous ne feriez rien pour ceux qui vous remplacent dans la captivité et dans la mort! » Sa parole était de flamme. Mais où elle fut vraiment extraordinaire, au dire de tous les auditeurs, ce fut lorsque, se retournant vers l'autel de la Vierge noire, de la Negretta, comme on l'appelait communément, et l'adjurant de sa voix suppliante et tonnante, il s'écria, les bras tendus vers elle : « O Marie, nous vous avons proclamée ici reine de l'Afrique, il y a de cela vingt-cinq ans, et l'Afrique a compté sur votre protection. Qu'avez-vous fait pour elle, et comment souffrez-vous encore de telles horreurs? N'êtes-vous reine de l'Afrique que pour régner sur des cadavres? N'êtes-vous mère que pour oublier vos enfants? Il faut que cela finisse. Car quelle confiance aurons-nous en vous désormais, et que dira-t-on de vous si vous ne prenez pas soin des plus malheureux de vos fils? »

Pendant qu'il parlait ainsi, sa droite lançait sur la Vierge noire un geste de supplication et de provocation à la fois, tandis que dans l'autre main sa crosse frappait sur la dalle de marbre des coups retentissants dont chacun faisait passer le frisson dans les cœurs.

L'Archevêque retrouvait une partie de ses diocésains éprouvés par la famine. Il s'occupa des paroisses les plus maltraitées, Temet-el-Had, Aumale, Bir-Rabalou, Aïn-Bessem, Bou-Saada, etc. Il avait peu reçu de la France, pour ces nouveaux nécessiteux; il y suppléa par des sermons de charité. Et, comme on lui avait fait savoir que la colonie anglaise s'était montrée particulièrement généreuse, il lui en adressa ses remerciements par un discours spécial dans lequel il lui parla du grand Cardinal Manning, et il formula des vœux pour que tous, Anglais et Français, déjà réunis dans la charité, le fussent aussi dans la profession

de la vérité, sous la houlette du Pape.

S'il fût resté à Alger, le Cardinal s'y fût exterminé de travail, et il eût aggravé son mal. On le força d'aller demander de nouveau la guérison aux eaux thermales de Biskra, où nous le trouvons le 15 février 1889 pour toute la saison d'hiver. Son habitation, à peine distinguée des autres par la croix archiépiscopale placée sur sa porte, se cachait modestement dans l'alignement commun, sous les arcades de la rue à demi envahies par les tables du café voisin. Il demeurait dans un simple et pauvre cabinet de travail auquel on accédait par une cour hérissée plutôt que pavée de cailloux, et où l'on montait par un escalier presque à pic. Il évitait, le plus possible, les visites inutiles, mais il trouvait son vrai repos dans la promenade qu'il faisait chaque jour dans la soirée, en voiture, tantôt vers le col de Sfax, tantôt vers le sud, sur la route de Tougourt. Arrivé au but, il descendait à terre; et là il ne se lassait pas de contempler le soleil couchant derrière les montagnes empourprées de ses feux, ou les horizons bleuâtres du désert, ou les forêts de palmiers qui balançaient lentement leurs hautes têtes panachées au vent rafraîchi du soir. Toute cette grandeur le remplissait de sa majesté tranquille.

Un autre et meilleur repos, pour cette âme généreuse, était la charité. En cette année 1889, la famine qui avait sévi dans toute la province d'Alger et de Constantine avait été encore plus désastreuse pour le Sud. Les indigènes étaient aux abois. Le Cardinal, ayant appris du chef du Bureau arabe que, sur 10.000 habitants de son district de Biskra, plus de 3.000 indigènes manquaient de tout, il lui offrit 6.000 francs pour eux, lui demanda d'en obtenir autant du gouvernement, puis la chose ainsi faite, le P. Delattre, un lieutenant du Bureau et le kalife des Zibans partirent à cheval pour en faire la distribution. On s'avançait à travers les grandes plaines sablonneuses, coupées par le lit desséché des torrents dont une couche de salpêtre recouvrait la surface comme d'une gelée de printemps. On visita ainsi les oasis de Mlili, l'ancienne Gemellæ, ceux de Sahira, de Liona, Ben-Thious, Mekhadma: c'étaient les oasis du sud. Le lendemain on se porta, à travers la plaine nue et profonde, aux oasis du nord : Joughala, El-Amri, Lichana. Dès que les charitables visiteurs approchaient, on voyait apparaître à l'entrée du village le cheik, à cheval et en burnous rouge, qui les recevait solennellement sous les premiers palmiers. De là la foule misérable, en habits terreux et gras, leur faisait cortège jusqu'à la place, en leur baisant l'épaule à la manière arabe, pendant que les femmes faisaient entendre leurs joyeux you-you, cachées dans les jardins. Sur cette place le missionnaire, assis entre ses deux compagnons, devant une table en plein air, procédait à la répartition des secours, assiégés, pressés de toutes parts par la foule de ces affamés qui tous, pères, mères, enfants se ruaient sur ces pièces blanches, bénissant la France et le grand marabout de Biskra, et ne recevant d'une main que pour tendre l'autre et redemander encore.

Le traitement des eaux semblait salutaire au Cardinal, mais il l'avait jeté dans une faiblesse extrême : « J'approche, je l'espère, de la guérison, écrivait-il, le 27 mars, à l'évêque de Marseille. Mais je ne pourrais pas recommencer mes anciennes folies. Ce sont bien des folies de la croix; mais elles ont pour mes œuvres de telles conséquences que in dais en conscience les éviter

je dois en conscience les éviter. »

Il quitta Biskra, le 7 avril, soulagé plutôt que guéri, comme il l'écrivait alors : « Ma convalescence n'a fait que de très lents progrès ; je crois qu'elle se prolongera encore. Toutefois le danger de cette terrible crise me semble maintenant conjuré. Mais j'ai été deux fois véritablement près de la mort. La seule chose qui pût me consoler, c'est que je m'étais sacrifié ainsi uniquement pour sauver les âmes et pour obéir au désir du saint-Père. »

Arrivé à Alger, le travail le reprit immédiatement. Le jour du vendredi saint, 19 avril, la Passion de Jésus-Christ lui rappelant celle de l'Afrique, il voulut monter en chaire dans sa cathédrale pour en faire part à son peuple. On l'en avait dissuadé, à cause de son état de souffrance: « Mais si brisé que soit mon corps, dit-il, mon cœur ne l'est pas encore; et tant qu'il me restera un souffle de vie, je le dois à la cause que m'a confiée le pape. » Ainsi commença-t-il l'éloquent petit discours qui fut publié ensuite. « A Jérusalem, le Calvaire était le sommet d'une colline, et ne portait que trois croix. En Afrique, le Calvaire est un continent immense; et le sang y coule de toutes parts des veines de millions de noirs, mêlé aux larmes de leurs mères. Là le cri du Calvaire sort de toutes les poitrines : Pourquoi sommes-nous abandonnés? » Il commenta les premières strophes du Stabat Mater, il en appela de nouveau à Marie, reine de cette terre désolée. Il prêcha la prière : c'était le sujet central de cet entretien ; et il invita les fidèles à la faire retentir dans ce temple : « Il est drapé de noir, dit-il, pour nous rappeler non seulement la Passion du Sauveur, mais encore la mort qui plane sur l'Afrique et la destruction qui la menace. »

Des prières avaient été composées par lui pour obtenir l'abolition de l'esclavage. Il les fit chanter immédiatement. Une ordonnance épiscopale prescrivait de les chanter de

même, chaque jeudi, dans les principales églises d'Alger, de Carthage et de Tunis. En même temps, une confrérie était fondée par lui sous le vocable de Notre-Dame des Esclaves, et c'était principalement une société de prières au Dieu rédempteur des peuples aussi bien que des âmes.

D'autres prières étaient adressées à Dieu pour sa santé par les personnes religieuses. Il répondait, le 3 mai, aux Dames du Sacré Cœur : « Combien je suis touché de la persévérance de vos prières pour obtenir de Dieu ma guérison! Mais ce n'est pas la guérison que je désire, quoique disposé à répéter la parole de saint Martin. C'est surtout, — ce qui importe bien davantage, — c'est la grâce de me conformer en tout d'avance à la volonté de Dieu. Tel était le sentiment du Cœur de Jésus sur la terre, puisqu'il n'a battu que pour obéir, et obéir jusqu'à la mort de la croix. Voilà le premier résultat des prières de vos chères enfants et des vôtres pour leur père tout dévoué. »

Les apostoliques de Saint-Eugène cherchèrent à le distraire de son mal, en lui donnant, dans ces mêmes jours, une séance littéraire et musicale dont le sujet était l'Esclavage africain; le clergé et la bonne société d'Alger s'y étaient rendus. On y lut sur le même sujet une pièce de beaux vers que le Cardinal avait reçue de France. Il donna le signal des applaudissements : « Il faut de l'enthousiasme, mes enfants! leur dit-il. C'est l'enthousiasme qui fait les génies, les héros et les saints. C'est l'enthousiasme qui fera de vous de vrais missionnaires. » Et puis, tout à coup : « Il faut être enthousiaste, être fou de Jésus-Christ, comme je le suis moi-même. »

Cependant, en ce même printemps de 1889, l'apostolat était inquiet, troublé. Un projet de loi, déjà adopté par la Chambre et présenté au Sénat, obligeait à trois ans de service militaire tout séminariste ou prêtre qui n'appartenait pas au clergé diocésain et n'était pas attaché à un poste reconnu par l'État. C'était la ruine des missions que ces trois ans de caserne. Le Cardinal, par deux fois,

avait entretenu le Président de la République « des déplorables conséquences qu'une telle loi aurait, au point de vue de nos missions catholiques à l'étranger. » Il n'en avait obtenu, comme à l'ordinaire, que des échappatoires. Il lui adressa alors, dans le courant de mai, une Lettre ou Mémoire de soixante-cinq pages qu'il livra ensuite à la publicité. Là il déchire tous les voiles. « Je ne puis me résigner à désespérer du succès d'une démarche aussi grave. L'histoire du moins ne pourra pas dire que l'immense troupeau qui nous est confié au dehors n'a trouvé personne pour le défendre. En mon nom, et au nom de tous les autres évêques placés à la tête des missions, je viens vous exposer, Monsieur le Président, le tort irréparable que l'adoption de cette loi nouvelle causerait à notre

patrie. »

C'était sa thèse. En quatre articles, il exposa premièrement ce que sont présentement, dans le monde, au point de vue de notre influence nationale, les missions catholiques françaises. C'étaient trois mille prêtres, près de cent évêques, cent mille frères ou religieuses, constituant une armée au service de Dieu et des plus nobles intérêts de la France. Il établit ensuite que le projet de loi militaire en discussion amènerait dans le monde la destruction de cette force nationale sans égale, en tarissant ou en empoisonnant ses sources. Il faisait observer que les missionnaires, qui sont des soldats eux aussi, et des soldats qui savent mourir, ont une bien plus noble manière de servir la patrie que de traîner, trois années durant, la vie de garnison et de s'étioler à la chambrée. Il démontra, en troisième lieu, que, si la France des missions laisse cette fois échapper ce patrimoine des siècles, ce sont les puissances rivales, l'Italie, l'Allemagne, qui s'en empareront. Il cite des textes, il donne des preuves : nos voisins sont à l'œuvre, prêts à profiter de notre faute, et cette faute il l'appelle un crime. Ce sera le crime de ceux qui auront voté cette loi antinationale, antichrétienne; et il espère bien qu'aucun des catholiques ne se rendra leur complice, en leur donnant sa voix aux élections prochaines.

Le Cardinal sait bien qu'à un moment donné la France égalitaire peut avoir besoin du service de tous ses fils. Ni lui, ni ses prêtres ne le refuseront : ils l'ont bien montré à l'occasion. « Mais je demande d'une part, dit-il, qu'on ne les fasse pas sortir de leur rôle de charité et de miséricorde; et, de l'autre, qu'on ne leur impose pas des mesures et des détails inutiles. Enfin je demande que les sursis d'appel nécessaires soient accordés aux séminaristes pour terminer leurs études et recevoir les ordres sacrés, avant de se former aux fonctions des ambulances et de l'aumônerie. »

Sous ces ménagements et ces respects nécessaires bouillonnait cependant un flot d'indignation qui déborde dans ses lettres privées. Telle, par exemple, celle-ci à Mgr l'évêque de Marseille : « En vérité, ces gens sont infâmes ; et ce qui me révolte plus peut-être que la brutalité de quelquesuns, c'est l'hypocrisie des centres. Quand on pense que tel député de ce groupe a osé dire qu'il faut laisser détruire les missions, parce que la loi doit être laïque, comme si les missions ne servaient pas autant les intérêts politiques et humains de la France que les intérêts de la religion et de l'Église! Mais parce qu'ils veulent rester dans les charges publiques, ces hommes se plient au joug de l'opinion à la mode et font les affaires de l'athéisme... » Et dans une autre lettre : « J'avais fait d'abord tout ce que j'avais pu pour éviter un tel malheur. Puis, n'ayant pas cru qu'il fût possible de faire revenir le Parlement sur une loi où les républicains avaient donné avec toutes leurs forces, j'ai cherché alors à en atténuer les effets dans la mesure du possible. Un grand nombre d'évêques et de Supérieurs de séminaires veulent, je le sais, suivre la même voie. »

On approchait du moment où se devait réunir le Con-

grès international contre l'esclavage africain. Après sa lettre de Marseille à M. Keller, Msr Lavigerie en avait adressé une autre, le 15 avril, à chacun des présidents et membres des comités nationaux, en y joignant un projet de réglementation des séances, avec le tableau des matières à mettre à l'ordre du jour. « C'est peut-être, écrivait-il, la dernière assemblée où mes infirmités me permettront de paraître. Après avoir ainsi jeté à l'Europe, à la demande de Léon XIII, le cri qui devait émouvoir sa pitié, je n'aurai qu'à rentrer dans le silence; et, sans refuser ni mon concours ni mes conseils, s'ils sont jugés nécessaires, je devrai me souvenir que je dois surtout désormais lever les mains vers Dieu, pour obtenir la force à ceux qui soutiendront les luttes glorieuses qui vont commencer. »

Les principaux comités nationaux auxquels il s'adressait étaient celui d'Angleterre, précédemment existant, sous la présidence d'honneur du Prince de Galles; celui de France sous la présidence de M. Keller et de M. Jules Simon; celui d'Allemagne sous la présidence de l'Archevêque de Cologne et de M. Seiger; d'Italie, présidé par le prince Rospigliosi; de Belgique, par le général Jacmart; de Portugal, par Son Altesse Royale le duc d'Oporto; d'Autriche par le prince de Wrède; d'Espagne, par M. Canovas del Castillo. Nous ne mentionnons pas les comités encore en formation de Hollande, de Suisse et des États-Unis. La réunion, conformément à la pensée du Pape, devait se tenir à Lucerne comme étant le point central entre la France, l'Italie, la Belgique et l'Allemagne. La salle des délibérations du grand Conseil du canton était gracieusement offerte à cet effet. L'ouverture du congrès aurait lieu le 4 août, et Mgr Mermillod devait y apporter sa brillante parole.

En Italie cependant, le sentiment national s'était pris de jalousie contre l'action française. Les journaux mêmes catholiques opposaient aujourd'hui le Cardinal Massaia, un moine capucin, au Cardinal Lavigerie, les missions des Gallas à celle de l'Ouganda, et Mgr Comboni à Mgr Livinhac et à ses pères d'Alger. Le ministre Crispi, dans un discours au Sénat, reprocha aux Italiens de « porter à M. Lavigerie un argent qui, disait-il, serait mieux placé ailleurs. » Le Cardinal lui fit savoir par une lettre publique, que, loin d'avoir reçu un baïoque des Italiens, il leur avait beaucoup donné, en Tunisie, par exemple. Il venait de verser au comité anti-esclavagiste de Rome les 20.000 francs qui lui restaient du don royal du Pape. En outre, c'était une règle de l'Association que les offrandes italiennes fussent remises aux seuls comités italiens, et dépensées dans les régions africaines soumises à l'influence de l'Italie. Quant à M. Crispi et à ses insolences gratuites, le Cardinal déclarait fièrement que, pour son compte, « il se trouvait honoré du sentiment qui dictait de telles calomnies à

un ennemi de l'Eglise et de la France. »

D'autre part, les journaux informaient le public qu'un autre congrès, et celui-là composé des représentants officiels des puissances, devait se tenir à Bruxelles au cours de la même année. En Angleterre, cette réunion avait été déclarée urgente à la Chambre des Communes, où M. Sydney Burton avait exprimé le vœu qu'une adresse fût présentée à Sa Majesté, pour qu'elle daignât en prendre l'initiative. Un autre orateur, M. Mac Neill avait fait applaudir le nom du Cardinal Lavigerie. L'Allemagne entrait dans ces vues, desquelles, il faut bien le dire, sa politique coloniale devait bien se trouver. A ceux qui demandaient si le congrès libre de Lucerne n'allait pas faire double emploi avec le congrès officiel de Bruxelles, Mer Lavigerie répondait qu'il n'en serait pas ainsi : ce dernier serait, par sa nature, le congrès des intérêts, tandis que le premier serait le congrès des principes; chez l'un, l'abolition de l'esclavage passerait sans doute au second rang, chez l'autre, elle garderait religieusement le premier. « Notre Association ne se propose que d'exercer une action

morale, disait une de ses circulaires. Éclairer les questions, les soumettre à l'opinion publique et à l'attention des puissances, formuler des vœux motivés, et leur offrir son concours pour la mise en œuvre : tel est le seul but du congrès libre; et les deux assemblées, loin de se faire concurrence, ne pourront que se compléter en se

portant un mutuel et utile appui. »

Des orateurs illustres de toutes les contrées d'Europe, et quelques-uns d'Amérique, devaient se faire entendre à Lucerne. On y avait même appelé des nègres de Haïti. Le Portugal y envoyait officiellement M. Henri Malldo, ancien ministre des colonies, et Sa Majesté le roi Luis conférait au Cardinal la grand'croix de l'ordre du Christ. Les comités étrangers annonçaient des députations importantes. Mgr Lavigerie avait commandé à une escorte de ses missionnaires de se tenir prête à l'accompagner, et même un petit détachement de ses apostoliques devait y apparaître en costume de la mission. C'est dans cet appareil que le Prince de l'Église voulait se présenter dans l'assemblée des nations.

Il se mit en route pour Lucerne. Mais à peine y étaitil arrivé, que tout à coup une nouvelle à sensation parut dans les journaux : contre-ordre venait d'être donné par le Cardinal lui-même. Le congrès anti-esclavagiste

était indéfiniment ajourné.

Qu'était-il survenu? Dès qu'il avait pu faire le compte des adhésions par nationalités, une chose l'avait effrayé: le petit nombre de celles qui lui venaient de la France, comparé à celui des nations étrangères. Dix-huit Français étaient inscrits, mais parmi eux quatre seulement, dont M. de Broglie et M. le marquis de Vogüé, ancien ambassadeur, étaient membres de l'œuvre et pouvaient de droit prendre part aux délibérations. Le Cardinal allait-il paraître ainsi isolé et comme délaissé par les sympathies de son propre pays?

Puis, au-dessus de ces considérations personnelles, de

forminables conséquences nationales se dressèrent aussitôt devant ses yeux. Lui-même l'expliquait ensuite à un grand journal de Paris : « Les Allemands, les Anglais, les Belges, allaient être représentés par un nombre prépondérant de délégués. Était-il admissible que la France, qui avait eu l'initiative de l'œuvre, fût comme effacée, écrasée par la supériorité numérique de la représentation étrangère? »

Mais ce n'était pas seulement chez le grand patriote une susceptibilité d'honneur national : l'intérêt de la France était en cause. « Le Congrès, explique-t-il encore, par le fait de notre abstention, tombait aux mains des Allemands et des Anglais qui allaient y faire tourner l'avantage du nombre au profit de leurs affaires et au détriment des nôtres. » — «Je voyais, écrit-il ailleurs, s'éveiller dans un certain nombre d'esprits, des préoccupations politiques fort graves. D'un côté, les Anglais y feraient peut-être accepter le principe de leur droit de visite de nos navires; de l'autre, l'Allemagne de M. de Bismarck y ferait consacrer et étendre ses droits dans l'intérieur de l'Afrique. » Ainsi n'aurait-il abouti finalement qu'à faire le jeu de nos ennemis, et à se ruiner lui-même dans l'esprit de la France.

« J'aurais néanmoins affronté la lutte, quoique inégale, disait-il encore, décidé à ne pas laisser sacrifier la France, car je mets la France avant l'Afrique. Mais je suis tombé malade; ma voix s'est couverte, et je n'aurais pas pu diriger un congrès d'une issue si problématique. Car, vous le savez, ajoutait-il en souriant, il faut, pour diriger une assemblée,

plus de poumons que de raison. »

Son parti fut pris immédiatement : le Congrès ne se tiendrait pas dans des conditions semblables : il était prorogé jusqu'à une époque qui serait déterminée plus tard. Et, comme la plupart de ceux qu'on y attendait avaient donné pour excuse l'approche des élections législatives et le devoir de rester chez eux pour les préparer et les diriger, le Cardinal s'empara d'une raison que le patriotisme couvrait de si nobles couleurs. De Lucerne, il adressa, le 24 juillet, une

circulaire aux Comités, dans laquelle il disait : « Ces raisons sont de telle nature que je ne puis que les approuver. Je comprends que tous les hommes qui exercent une influence en France ne puissent se résoudre à l'abandonner, dans la période qui va décider de son avenir, et je suis le premier à reconnaître qu'ils se doivent à leur pays avant tout. Et d'autre part, les Français aujourd'hui empêchés s'étonneraient à bon droit, qu'en maintenant la date précédemment donnée, je leur rendisse impossible la participation à une réunion décisive pour une œuvre qui a pris naissance au milieu d'eux. »

Une telle résolution, si sage, si nécessaire même qu'elle pût être, ne se prend pas soudainement sans qu'on en ressente la secousse. Le Cardinal en reçut le coup dans son corps, comme dans son cœur. Il eût voulu quitter aussitôt ce Lucerne qui ne lui disait plus rien d'aimable. Une crise

l'y retint malgré lui.

Ce fut pourtant durant ces jours que, le 5 août, arrivèrent de l'Amérique deux jeunes nègres catholiques délégués au Congrès, MM. Daniel Rudd et Robert Ruffin, l'un de vingt-six ans, l'autre de trente et un, munis des lettres des évêques et des hautes autorités sociales des États. Ils ignoraient la prorogation du Congrès. Le Cardinal n'omit rien pour les dédommager de ce mécompte. Les recevant à bras ouverts, il leur dit ses regrets. Il avait près de lui alors une respectable dame, Mme la comtesse de Stainlein, une des plus généreuses bienfaitrices de l'œuvre. « Mais, dit-il en montrant ses hôtes, il y a ici de quoi faire une grande assemblée. Essayons! La charité y assistera dans la personne de M^{me} la comtesse, la foi dans celles de ces deux missionnaires; et l'espérance, mes enfants, dans vos cœurs et dans le mien. » On s'assit. Les jeunes noirs parlèrent des dix millions de leurs frères affranchis qui brûlaient de s'enrôler dans sa croisade contre l'esclavage, pour lui fournir des auxiliaires et des ressources. « Si jamais Votre Éminence mettait le pied en Amérique, lui disaient-ils, vous verriez

INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS
21, Rue d'Assas
75270 PARIS CEDEX 06
BIBLIOTHÈQUE

arriver à votre débarquement des foules innombrables de nos compatriotes, qui viendraient acclamer le libérateur de leurs frères! » Le Cardinal les retint encore deux jours auprès de lui. Ils déclarèrent en partant qu'ils avaient vu à

Lucerne bien plus que le Congrès.

Mgr Lavigerie se remit assez promptement de ce coup : « Ce n'est pas le corps qui est le plus malade, disait-il, mais c'est le cœur qui saigne. » Le 10 août il était à Paris, où il consulta les célébrités médicales. Il put remarquer à son passage que la presse parisienne était vis-à-vis de lui pleine de questions, d'ironie et parfois d'amertume, c'était un vaincu qui battait en retraite; son crédit était en baisse. Les médecins l'envoyèrent aux Pyrénées : il s'établit à Cambô. Il s'y trouva mal, comme tous les souffrants, où qu'ils aillent. « Je me traîne toujours misérablement, écritil au P. Deguerry. Je ne meurs pas, comme votre intérêt filial me l'avait prédit, mais je ne cesse de souffrir, particulièrement d'insomnies cruelles; et ma pauvre tête est ébranlée par tant de nuits sans sommeil. Adieu encore, mon cher enfant, priez et faites prier pour moi, car je ne pense pas qu'il y ait sur la terre beaucoup d'hommes plus éprouvés. »

Et puis les motifs allégués pour la prorogation du congrès lui avaient attiré le ressentiment de l'Allemagne. Les catholiques allemands, assemblés à Bochum, s'en plaignirent comme d'une offense. Le 4 septembre, une lettre à l'archevêque de Cologne dissipa tous les nuages : « Jamais ce sentiment de haine, vous le savez, Monseigneur, n'a pu entrer dans mon esprit. J'aime sans doute mon pays plus que tout autre, mais je ne suis pas mêlé aux passions politiques. Je suis évêque catholique, j'ai parlé et agi comme tel, et ma première règle a toujours été d'observer envers tous le devoir de la justice et de la charité. Si j'ai cru devoir différer le congrès de Lucerne, c'est à cause des circonstances politiques qui ne permettaient pas au comité français de s'y faire représenter suffisamment. C'était non

pas une pensée d'opposition ou de haine, mais une pensée de convenance et de justice, à laquelle j'étais convaincu que tous nos comités voudraient s'associer dans un sentiment fraternel... »

A lui aussi l'approche des élections législatives imposait un devoir. Elles étaient fixées au 22 septembre. Le 4, l'Archevêque adressa à son clergé une circulaire dans laquelle il renouvelait ses instructions données en 1885, sous l'inspiration du Saint-Siège : « Obéissance et respect aux pouvoirs établis, tant qu'ils respectent eux-mêmes les principes sans lesquels ne peuvent vivre les nations civilisées; défense de la religion contre l'impiété et les sectes nées de son inspiration. » La Lettre dénonçait les projets des sectes montant progressivement à l'assaut de l'Église : « Tout notre devoir est d'établir, non le règne d'un parti, mais le règne de Jésus-Christ dans les âmes et dans la société. On nous trouvera toujours disposés à rendre à César ce qui est à César, mais jamais nous ne pouvons oublier que nous devons aussi rendre à Dieu ce qui est à Dieu. Jamais on ne nous fera courber la tête sous le joug des exigences tyranniques, antichrétiennes, de la franc-maçonnerie. » C'était d'un évêque et d'un Français.

En repassant par Paris, le Cardinal régla avec le Conseil d'administration que le Congrès anti-esclavagiste se réunirait au printemps de 1890, et il le notifia aux présidents de chacun des comités français et étrangers. Le 13 octobre, il arrivait à Marseille, afin de s'y embarquer pour Alger. Ce jour était celui où l'évêque, Mgr Robert, célébrait dans l'église de Saint-Cannat, parmi son clergé et ses fidèles, l'anniversaire du sacre que, dix-sept ans auparavant, lui avait conféré l'Archevêque d'Alger. Mgr Lavigerie assista à la fête; il voulut y parler pour présenter ses vœux à son collègue et ami : « Priez, mon vénéré frère, pour cette Église africaine qui fut si heureuse de verser sur vous l'huile qui fait les pontifes. Plus jeune que vous par le nombre des années, je suis plus vieux par le poids des fatigues et des

soucis. Que votre main amie se tende vers moi qui m'incline vers la tombe, afin de m'obtenir la miséricorde de Dieu, après ma longue administration ».

C'était la dernière fois qu'on l'entendait à Marseille. Deux jours après il était de retour au milieu de son peuple.

ENDED AND AND SHOULD THE THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NAMED IN

THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY.